



RECOMPENSE DES DIPLOMES DE 2022

Elève diplômé

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Diplômes obtenus : _____

Etudes envisagées : _____

Parents :

Père :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mère :

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Je soussigné (e), Monsieur, Madame,
certifie avoir obtenu un montant de 100 € correspondant à des chèques-cadeaux.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur la présente fiche.

Bras-Panon le,

Signature du Diplômé ou autre personne

Monsieur Jeannick ATCHAPA, Maire de la commune de BRAS-PANON et son Conseil Municipal félicitent les Lauréats qui ont obtenu leur diplôme cette année malgré un contexte sanitaire difficile.

C'est avec plaisir qu'un chèque-cadeau sera remis à tous les lauréats 2022 (CAP, BEP, BAC, BTS, LICENCE 3, MASTER 2, DOCTORAT, DIPLOME RECONNU PAR L'ETAT, sauf brevet des collèges). Les lauréats doivent **résider impérativement sur la commune de Bras-Panon ou y avoir ces répondants.**

La fiche d'inscription devra être téléchargée sur le site de la Mairie, complétée et déposée au bureau des Affaires Scolaires de Bras-Panon ou transmise par Mail service.ecole@braspanon.re accompagnée des pièces justificatives suivantes :

- Copie du relevé de note session 2022
- Copie du justificatif d'adresse au nom des parents ou du lauréat datant de moins de 3 mois
- Copie de la pièce d'identité du lauréat et/ou du représentant légal.

La remise des chèques cadeaux sera effectuée lors de la cérémonie du 14 Juillet 2022 (sous le hall couvert – champ de Foire).

Seuls les dossiers arrivés avant cette date seront traités ce jour. Toutefois, les lauréats qui ne pourront pas se déplacer à cette occasion pourront retirer leurs chèques cadeaux au bureau des Affaires Scolaires à la Mairie le matin uniquement.

Protection des données personnelles :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les inscriptions pour l'attribution d'une récompense communale (chèques cadeaux), et auquel vous consentez dans le cadre des objectifs mentionnés.

Les informations demandées sont obligatoires pour le traitement de votre demande. Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction de votre dossier.

Conformément au Règlement (UE) Général à la Protection des Données 2016/679 du 27 Avril 2016, nous vous informons que le responsable de traitement est la Mairie de Bras-Panon.

Les destinataires sont le responsable de traitement, le Maire de Bras-Panon et, au regard de leurs missions respectives, le service des Affaires Scolaires, la Commission des Affaires Scolaires, la Direction des Finances Communales, la Direction Générale des Services, le Cabinet du Maire et les Finances Publiques, ainsi que toute personne légalement autorisée à accéder aux données (services judiciaires, le cas échéant).

Les données enregistrées sont conservées pendant 1 an, et selon les prescriptions des Archives de France.

Dans la mesure où cela est compatible avec l'activité du traitement, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de limitation des informations qui vous concernent, ainsi qu'un droit d'opposition à leur traitement et d'un droit à la portabilité de vos données. Le consentement exprès lié aux conditions d'usage des informations à l'inscription peut être retiré à tout moment. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à la Déléguée à la Protection des données de la Mairie de Bras-Panon par courrier (Hôtel de Ville, 89 RN 2, 97412 Bras-Panon), par mail (dpo@braspanon.re), ou par téléphone (0262 52 50 50).

Si, après avoir contacté le responsable de traitement, vous estimez que vos droits liés au RGPD n'ont pas été respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Je déclare avoir pris connaissance des informations relatives au RGPD et donner mon consentement.

Fait à Bras-Panon, le.....

SIGNATURE :